

**Colloque Femmes et gouvernance :
mêmes enjeux dans l'Église et dans l'État?**
Organisé par le Groupe Femmes, Politique et Démocratie
en collaboration avec Femmes et Ministères
Le 7 décembre 2022, Québec

L'accès des femmes en politique peut-il servir de modèle dans l'Église ?

Par Denise Couture
Professeure titulaire retraitée, Institut d'études religieuses
Université de Montréal
denise.couture.2@umontreal.ca

1) Quelle est votre position : l'accès des femmes en politique peut-il servir de modèle dans l'Église ?

Ma réponse est non.

La différence est trop grande entre les 2 modèles que représentent la politique québécoise actuelle et l'organisation actuelle implantée par les dirigeants de l'Église catholique romaine.

L'État québécois a adopté une charte des droits et des libertés de la personne. Il est présentement en processus de dépatriarcalisation. La dernière mesure en voie d'être adoptée est le congé parental ou de maternité pour les députées. On est en train d'arriver à la parité du nombre de femmes et d'hommes à l'Assemblée nationale.

Tandis que les dirigeants de l'Église catholique au Vatican soutiennent un système patriarcal qui exclut les femmes des postes de pouvoir décisionnel. À mon avis, on peut le qualifier d'un système d'apartheid des femmes dans l'Église. C'est un régime de séparation du groupe des femmes par rapport au groupe des hommes. Les dirigeants de l'Église au Vatican ne reconnaissent pas les principes des chartes des droits de non-discrimination des femmes et des personnes LGBTQ+.

Pour ces raisons, à mon avis, le processus actuel d'accès des femmes en politique au Québec peut difficilement servir de modèle pour l'accès des femmes dans l'Église.

On pourrait peut-être comparer la situation actuelle des femmes en Église à celle des femmes québécoises à l'époque où elles n'avaient pas le droit de vote ou encore à l'époque où il n'y avait pas de femmes députées à l'Assemblée nationale dans un temps où l'on pensait que de par leur nature, les femmes n'étaient pas aptes à faire de la politique.

2) Est-ce que votre réponse aurait été différente en 1982, au moment de la création de Femmes et Ministères ?

Au début des années 1980, le mouvement féministe social était en position de force au Québec et sur le plan mondial. La revue féministe québécoise *La vie en rose* a paru de 1980 à 1987.

À l'époque, j'aurais répondu oui à la question : l'accès des femmes en politique pouvait servir alors de modèle dans l'Église.

Une quinzaine d'années après le concile Vatican II qui a ouvert l'Église au monde, le patriarcat catholique romain tel que nous connaissons aujourd'hui n'était pas encore installé. Les féministes de différentes confessions religieuses chrétiennes luttèrent pour la dépatriarcalisation de leur institution religieuse. Elles ont réussi pour l'Église Unie du Canada qui est aujourd'hui une Église radicalement progressiste, féministe, qui a été dirigée par un homosexuel et qui a des pasteures lesbiennes.

Dans les années 1980, les féministes catholiques, nous croyions que l'Église catholique pouvait choisir un modèle d'égalité. C'était possible. Une nouveauté à cette époque était le grand nombre de laïques et de femmes formées dans les facultés de théologie. Nous avons créé une revue étudiante et cette génération, nous nous sommes appelés les *conciles boomers*. Dans cette foulée, un nombre considérable de femmes agentes de pastorale transformaient l'Église de l'intérieur dans le sens de la dépatriarcaliser, sur le modèle de l'accès des femmes en politique.

Après le concile Vatican II, une fenêtre d'opportunité s'est présentée pour que les dirigeants de l'Église catholique choisissent un modèle d'égalité entre les femmes et les hommes.

3) En 2022, la progression des femmes dans la gouvernance de l'Église semble bloquée. Par exemple, il y a diminution dramatique du nombre d'agentes de pastorale. Selon vous, quelles sont les causes de cette régression ?

Le pape Jean-Paul II arrive en poste en 1978. Il s'est donné la tâche de répondre en détail au mouvement féministe qu'il a rejeté en bloc. Pour lui, les femmes se réalisent uniquement dans leur rôle de mère physique ou spirituelle.

Il faut savoir que Jean-Paul II a créé une pensée et une politique patriarcale catholique qui n'existait pas auparavant. Dans la théologie catholique antérieure, on ne trouve que quelques phrases sur les femmes. Le sujet des femmes allait de soi et n'intéressait pas les théologiens.

Pour le dire en peu de mots, Jean-Paul II a pris la décennie des années 1980 pour développer une « théologie de la femme » et il a pris les années 1990 pour implanter son système politique patriarcal dans l'Église par coup de force.

La grande majorité des catholiques du Québec étaient en désaccord avec cette vision de l'Église et des femmes. Mais le système a été implanté : le nombre d'agentes de pastorale a diminué drastiquement. Après les années 2000, les rapports de force entre les féministes chrétiennes et les autorités du Vatican ont connu un blocage. Le Vatican a réussi à imposer un patriarcat contemporain comme réponse au féminisme. C'est le seul État européen qui l'ait fait.

Quelques mots sur la théologie de la femme du Vatican, réitéré par les papes Benoît XVI et François. Elle soutient que :

- La femme est l'autre de l'homme.
- Pour toute éternité et pour toutes les cultures, Dieu a inscrit dans la nature de la femme le principe d'aide.
- La femme pécheresse n'accepte pas son rôle de mère physique ou spirituelle dans le service désintéressé. Elle veut s'approprier les caractéristiques masculines.
- La femme est exclue de la prêtrise parce qu'elle est féminine alors que la prêtrise demande un principe masculin.
- Il s'agit d'une vision hiérarchique du monde. Dieu en est le maître absolu. Dans le monde, l'être humain occupe une position de supériorité après Dieu à cause de sa raison. Dieu intervient directement au moment de la conception d'un être humain, d'où l'interdiction absolue d'intervenir par rapport à cette action divine : interdiction absolue de la contraception et de l'avortement.

J'arrête là, vous voyez le tableau. Je voudrais faire encore deux petits commentaires.

- 1- Le Vatican a pour politique d'implanter cette vision dans les États, dans les sociétés civiles et il travaille activement dans cette direction.
- 2- Cette politique patriarcale a un effet délétère sur toute la société, pas seulement sur les femmes et les hommes catholiques.

4) Peut-on prendre en exemple la lutte des suffragettes ?

La question aujourd'hui est de savoir comment faire bouger les rapports figés entre les féministes et les autorités vaticanes. Comment sortir d'une situation de domination ?

Je suis d'avis que le Vatican s'en tire beaucoup trop bien avec sa politique patriarcale extrême. On a besoin d'une prise de conscience de la situation. On a besoin de paroles fortes venant de partout qui le critiquent et le refusent, celles des chefs et cheffes d'État et de mouvements sociaux pour appuyer les féministes catholiques.

5) Contrairement à l'État, l'Église n'est pas une démocratie. Cet argument de la représentation juste des citoyens, ou des croyants dans ce cas, peut-il vraiment servir pour modifier les rapports de pouvoir dans l'Église ?

En théologie féministe, on envisage en effet une Église démocratique. On voit l'Église comme la communauté des disciples égales (ici, le féminin inclut le masculin), comme une communauté qui refuse toutes formes de discrimination.

La question d'une Église démocratique est tout à fait d'actualité, pas seulement pour les féministes. L'Institut Wijngaards, basé en Allemagne, a publié récemment, en août 2022, une Constitution proposée pour l'Église qui énonce entre autres les principes :

- de l'égalité de toutes et de tous dans l'Église ;
- de la non-discrimination dans l'Église ;
- de la représentation démocratique des membres ;
- et de la séparation des pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires.

Cette *Constitution proposée* est signée par des théologiens et de théologiennes de partout dans le monde, et j'en suis.

(Voir www.wijngaardsinstitute.com/proposed-constitution-catholic-church).

6) Quel est l'effet de plus de femmes en politique ?

Les femmes députées au Québec ont contribué à l'amélioration de la condition des femmes. Nous n'avons pas eu au Québec de femmes politiques de droite ou d'extrême droite comme c'est le cas notamment au Parti conservateur du Canada. Je pense à la députée Leslyn Lewis à la Chambre des communes du Canada qui a été deux fois candidates à la chefferie du Parti conservateur et qui elle défend un agenda de droite.

La présence de femmes en politique devient une mauvaise nouvelle du point de vue féministe quand les femmes sont de droite ou d'extrême droite ou explicitement antiféministes.

7) Qu'est-ce que cela changerait, s'il y avait plus de femmes – et plus de laïques – dans la gouvernance de l'Église ? Au plan pastoral, au niveau des communautés, mais également dans la structure ?

Tout dépend de la posture de ces femmes. Comme je viens de le souligner, ce ne serait pas une bonne nouvelle si ces femmes sont de droite ou d'extrême droite, si elles sont explicitement antiféministes ou si elles font la promotion de la théologie de la femme du Vatican.

Justement, une stratégie de Jean-Paul II dans les années 1990 a été de confier aux femmes catholiques la lutte contre l'avortement (avec succès certain aux États-Unis) ; et

Colloque *Femmes et gouvernance : mêmes enjeux dans l'Église et dans l'État?*

Notes par Denise Couture

de confier aux théologiennes catholiques la diffusion de sa théologie de la femme sous le nom de « nouveau féminisme », une théologie politique qui s'oppose à ce qu'il appelle le féminisme radical ou le féminisme occidental. Le « nouveau féminisme » défend la dignité du rôle des femmes comme mère dans le service désintéressé. Il fait des femmes des aides pour les hommes.

Au tournant des années 2000, les dirigeants du Saint-Siège ont créé des chaires subventionnées pour des théologiennes catholiques qui font la promotion de la théologie de la femme. Cela s'est produit surtout en Italie et en Espagne. Ils ont mis sur pied des séries de conférences internationales, tenues au Vatican, sur la nature de la femme, invitant des conférencières en accord avec la théologie de la femme.

Ce sont les femmes qui éduquent au patriarcat. Dans l'orbe patriarcal créé par les dirigeants du Vatican, des femmes en font activement la promotion. Cette stratégie de consolidation de la domination fonctionne fort bien dans l'Église catholique actuelle.

De mon point de vue de critique féministe, la présence de femmes qui consolide le système patriarcal est pire que l'absence de femmes dans le régime.

La stratégie du pape actuel, le pape François, consiste à nommer des femmes à certains postes administratifs au Vatican. Il tient le discours édulcoré qu'il faut donner plus de place aux femmes dans l'Église, oui, mais, à la condition qu'elles adoptent la théologie de la femme.

Dans le régime patriarcal actuel du Vatican, une femme critique du patriarcat est exclue sauf exception. Selon ma lecture, dans la situation actuelle, plus de femmes dans le régime ne jouent pas en faveur d'un processus de dépatricialisation.

8) Si cela ne change pas, y aura-t-il un prix à payer pour l'Église, une perte de crédibilité par exemple ?

Je répète depuis plusieurs années à tous les publics possibles que les dirigeants du Vatican s'en tirent beaucoup trop bien avec leur patriarcat extrême et leur politique d'apartheid des femmes.

Cette politique a un impact délétère pas seulement sur les femmes catholiques, mais sur toutes les femmes du monde.

Je suis d'avis que le Vatican devrait perdre beaucoup plus en crédibilité qu'il ne le fait actuellement. On le laisse faire. Il a les coudées franches pour continuer sa domination des femmes.

Il faut dire que le Vatican est habile. Le Vatican est la plus vieille diplomatie occidentale. Il connaît les astuces.

Pour rester en diplomatie italienne, la nouvelle présidente d'extrême droite en Italie, Giorgia Meloni, disait récemment que les figures politiques d'extrême droite n'ont pas à faire peur, qu'elles peuvent être aimables, gentilles et douces.

Les dirigeants du Vatican paraissent gentils. Une de leur tactique est l'inversion du discours féministe. Le Vatican dit défendre l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous comprenons l'égalité sociale, mais il veut dire l'égalité en dignité humaine dans la différence de nature et de fonctions sociales. Le Vatican dit défendre la libération de la femme, mais cela veut dire défendre la dignité de la fonction de mère dans le service désintéressé. Le Vatican dit s'opposer à la discrimination des femmes, mais cela veut dire lutter contre les femmes qui sont discriminées parce qu'on les empêche de remplir leur fonction de mère dans le service désintéressé. Et ainsi de suite.

Il est ardu de contrer cette inversion constante du discours.

À mon avis, le Vatican ne perd pas assez de crédibilité. Il s'en tire beaucoup trop bien avec sa politique d'exclusion des femmes.

9) Alors, comment sortir du blocage ?

Pour sortir du blocage, il faut établir un rapport de force avec les dirigeants du Vatican et dire haut et fort que leur patriarcat contemporain est inacceptable.

Le rapport de force peut venir de toutes parts :

- des mouvements des féministes catholiques, chrétiens et religieux, c'est déjà le cas ;
- des chefs et cheffes d'État, qui pourraient prendre la parole. Ils et elles se taisent sauf l'ex-présidente de l'Irlande Mary McAleese ;
- des mouvements en faveur des droits humains et du mouvement féministe social, cela se produit aujourd'hui à travers le présent colloque.
- de l'État québécois qui pourrait intervenir. La laïcité signifie d'abord l'établissement d'un rapport de force entre un État et sa religion majoritaire historique, au Québec, le catholicisme. Le gouvernement québécois relie étroitement la laïcité à la défense de l'égalité entre les femmes et les hommes. Pourtant il ne critique aucunement le patriarcat catholique. Au contraire, il le protège, il le consolide. Cela peut et doit changer.

Le Vatican finirait par céder devant une pression qui viendrait de toutes parts. Présentement, il ne reçoit à peu près aucune critique. Cela devrait susciter notre indignation.

10) Pourquoi le mouvement féministe sociale n'appuie-t-il pas davantage les féministes croyantes ?

C'est en effet le cas depuis les années 1970 et la deuxième vague féministe. Auparavant, les féministes de la première vague étaient croyantes. Elles luttaient pour l'égalité dans la société et dans l'Église. Cela allait de soi pour elles.

Au début du processus de séparation de l'Église et de l'État, les deux, l'Église et l'État, constituaient des régimes de patriarcat. L'État est entré dans un processus de dépatriarcalisation, toujours en cours. Certaines Églises chrétiennes ont suivi ce mouvement, mais pas l'Église catholique romaine, jusqu'à aujourd'hui. J'imagine des féministes du 19^e siècle, comme Elizabeth Cady Stanton, qui observeraient la situation d'aujourd'hui et qui constateraient comment de nombreuses Églises chrétiennes demeurent des bastions du patriarcat. Elles en seraient consternées.

Les féministes de la deuxième vague en Occident, dans les années 1960-1970, se sont élevées contre le patriarcat de l'Église catholique. La majorité d'entre elles a quitté l'Église et la religion. Ce n'était pas leur lutte. Elles ont laissé de côté le féminisme religieux.

Au Québec, il y a eu une certaine solidarité entre le féminisme social et le féminisme religieux depuis la *Marche du pain et des roses* de 1995 à laquelle plusieurs religieuses catholiques ont participé.

À mon avis, trois éléments renforcent un fossé persistant entre les féministes sociales et les féministes religieuses.

1- La situation de domination que nous vivons actuellement dans l'Église catholique. Elle a donné raison aux féministes sociales. Elle leur donne une raison de plus de couper à la religion.

2- La compréhension assez spontanée de la religion. On accepte que la religion représente une zone de non-droits pour les femmes. D'un point de vue d'analyste féministe des religions, il importe de changer cette vision de la religion. Dans aucun domaine de la vie, on ne devrait accepter la discrimination des femmes.

3- Un troisième élément, à mon avis, renforce le fossé entre féministes sociales et religieuses : la vision actuelle de la laïcité selon laquelle l'État doit se dissocier de la religion patriarcale. Cela renforce l'idée que le patriarcat religieux est légitime. On ne le critique pas. Cela a pour effet que les actions actuelles du gouvernement au Québec renforcent le patriarcat catholique plutôt qu'énoncer qu'il est inacceptable.

11) Dans 20 ans, quelle sera la place des femmes dans l'Église ?

Je ne le sais pas. Pour moi, le patriarcat catholique se dresse à la manière d'un mur de Berlin, à la fois solide et fragile, comme le mur de Berlin l'était. Il peut tomber à tout moment. Il suffirait simplement que les dirigeants de l'Église romaine acceptent le pluralisme d'idées dans l'Église sur la question des rapports entre hommes et femmes pour qu'il s'effondre en bonne partie.

Dans 20 ans, il y aura probablement une continuation de la situation actuelle. Une Église de la base vivante en désaccord avec les impositions du Vatican. Mon souhait est qu'avant 20 ans, le Vatican cesse de s'en tirer aussi bien avec son patriarcat intolérable.